

L'A.C.S. DE SCHWINDRATZHEIM

L'année 1991 étant écoulée, nous pouvons faire le point sur l'ensemble des activités qui se sont déroulées dans la salle polyvalente.

19 manifestations au courant de l'année :

- Réunions, assemblées générales, bals, dîners dansants, soirée spectacle, concert, expositions.

- La salle a également été réservée pour :

- une vingtaine d'heures de tennis par semaine
- deux heures d'entraînement par semaine du football-club
- huit heures de sport par semaine pour l'école primaire.

Pour les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de visiter les annexes au niveau de la cuisine et la partie comptoir, je vais essayer de les décrire :

- la cuisine se compose d'un meuble de rangement pour 600 assiettes, d'une table armoire chauffante à 2 niveaux, d'une cuisinière à gaz avec 2 fours et 8 feux, d'un ensemble friteuse avec 2 bacs, 5 tables mobiles en inox, un ensemble d'extraction et de ventilation.

- le comptoir d'une longueur de 5,50 m, comporte 2 postes de tirage réfrigérés et est équipé, sur le plan de travail d'un réfrigérateur. Derrière le comptoir se trouve une armoire de rangement qui contient actuellement 800 verres à bière, 600 verres à vin et 300 flûtes à champagne. Cette description étant faite également afin que chaque locataire intéressé par la salle en connaisse les possibilités. L'aménagement de la cuisine et du comptoir a été réalisé par le comité de l'A.C.S., ainsi que l'ensemble des sanitaires et carrelages de la cuisine, et l'aménagement du mur construit entre la cuisine et le comptoir. Toutes ces améliorations facilitent le travail des associations lors des différentes manifestations.

Les recettes de l'association sont constituées par la location de la salle et le bénéfice résultant des fêtes organisées par l'A.C.S. Les recettes sont consacrées :

- aux dépenses d'entretien des locaux et du matériel

- à l'acquisition de petit matériel
- à la participation à certains investissements.

Ainsi l'effort financier consenti par l'association a permis de contribuer à :

- l'achat du panneau d'affichage : 32000 F (financé par le Crédit Mutuel de Schwindratzheim)

- l'aménagement du comptoir : 11500 F

- l'aménagement de la cuisine : 13500 F

- la participation financière aux frais d'équipement d'un montant de : 250000 F (chaises, tables, piste de danse, podium, cuisine) remboursable comme suit :

1^{er} versement fait à la commune en 91 : 160000 F

2^e versement à faire à la commune en 92 : 45000 F

3^e versement à faire à la commune en 93 : 45000 F

Cette somme représente 50 % du montant H.T. de l'équipement.

Tous ces investissements ont été possibles grâce aux recettes faites depuis quelques années par l'A.C.S., ainsi que l'aide de la brasserie Météor et les recettes provenant de la location (40000 F en 91) et surtout par l'intermédiaire du contingent de bénévoles issu essentiellement de nos sociétés locales.

Habitants de Schwindratzheim, membres d'une association locale, vous êtes les maillons de l'association.

- respectez et faites respecter les lieux (ce sont des bénévoles qui nettoient)

- sportifs, pensez à mettre des chaussures propres

- fumeurs, utilisez les cendriers

- veillez à la bonne utilisation du matériel et de son rangement

- demandez à être informés régulièrement par vos représentants respectifs des décisions qui se prennent lors des réunions du comité

- donnez-leur votre avis

- soyez concernés quand ils vous sollicitent.

PARTICIPEZ AINSI AU DEVELOPPEMENT DE LA VIE INTER-SOCIETES

Merci à la Municipalité et à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

Pour l'A.C.S.S., le Président
Jean-Pierre HAMM